

JOURNAL D'UN HOMME PRIVE
DE COMMUNICATIONS
LA GUERRE VUE DEPUIS BRUXELLES
(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

Bruxelles, samedi 15 août (1914)

Le communiqué officiel d'aujourd'hui dit que la situation continue à être bonne, que depuis hier jusqu'à ce midi on n'a pas tiré un coup de feu, que les forces en présence restent sur leurs positions et que Diest n'a pas été et n'est pas au pouvoir des Allemands.

Mais les communications avec l'extérieur et avec le pays même deviennent toujours plus irrégulières et plus difficiles, et les journaux ne publient plus que les rapports fournis avec parcimonie par les autorités militaires. Ce qui signifie

que nous ne savons rien, ou bien peu de choses ...

Cet après-midi, il y a eu, en divers points, des accrochages entre Français et Allemands, l'avantage restant aux premiers, d'après la version officielle.

Les Anglais et les Français opèrent déjà en combinaison avec les Belges et les forts continuent à canonner les Allemands, leur infligeant de lourdes pertes. On dit que le commandant d'un de ces forts, qui a les cuisses traversées par des balles, continue son service dans une chaise roulante, et l'on rapporte beaucoup d'autres actes héroïques des Belges au cours des combats de ces derniers jours.

Néanmoins, le communiqué officiel de ce soir comporte un paragraphe très alarmant pour la population de Bruxelles, qui se trouve sans doute sous la menace d'une occupation d'un moment à l'autre. Si ce n'était pas le cas, les paroles suivantes seraient incompréhensibles :

"Les dispositions stratégiques dans leur ensemble son telles que nous pouvons attendre le pire, faire front à une attaque de l'adversaire, et cela dans les meilleures conditions pour nous. Cependant, il n'est pas impossible que nous devions résister à très peu de gens. On ne peut pas encore préciser ce qui va se passer. Ce que l'on peut dire, c'est que notre état-major a pris les dispositions nécessaires pour faire face aux diverses éventualités. Il ne faut pas s'alarmer si l'on entend des détonations çà et là : de toutes parts on procède à des destructions à l'aide d'explosifs et le bruit de l'explosion se confond facilement avec celui des coups de canon."

Après avoir lu cela avec attention, il apparaît évident que les Allemands sont aux portes de Bruxelles ou occupent des positions telles qu'il leur sera facile d'y accéder, soit parce que son occupation s'inscrit dans le plan stratégique belge

comme un moyen d'attirer l'ennemi dans un lieu déterminé, soit que les forces alliées ne peuvent pas résister au centre du pays à un mouvement en avant.

Je suppose que l'on ne songe pas à défendre Bruxelles, ville ouverte, sans fortifications ni aucune forteresse et qui, pour le moment, n'a pour garnison que la garde civique, qui surveille les chemins et veille sur les ambulances et les édifices publics. La défendre, équivaldrait à l'attaquer car l'ennemi dévasterait facilement la belle cité et la population devrait beaucoup souffrir sans espoir que son sacrifice serait utile, voire salvateur.

Néanmoins, je pense douloureusement à l'effet moral que l'occupation de Bruxelles engendrerait à l'étranger, en Allemagne même, car peu de gens doivent savoir que la capitale belge est une ville désarmée, incapable de se défendre contre une armée puissante et cela, de propos délibéré, comme le

prouve la loi de 1859, qui ordonne au gouvernement de se retirer à Anvers, en cas de guerre, car la défense nationale dispose là de son noyau le plus important.

Même si je me suis déjà référé au rôle que doit jouer militairement la grande cité commerciale belge et aux antécédents de sa fortification, il ne me semble pas surperflu d'ajouter ici quelques détails à ce sujet.

En 1852, on croyait possible que la France tente de conquérir la Belgique et, au vu d'une telle perspective, les hommes du gouvernement et les militaires ont pensé que la meilleure façon de garantir l'indépendance du pays consisterait à créer un "*refuge national*", où les pouvoirs publics et l'armée pourraient se soutenir mutuellement, en cas d'invasion du territoire, jusqu'à ce que l'on vienne à leur secours ou que réagissent les puissances amies et

intéressées à la conservation de la Belgique.

Ces craintes s'accrochèrent quand Napoléon III se fit proclamer empereur et, en 1859, on adopta le système de la concentration à Anvers.

Mais les événements de 1870 firent naître un autre danger : il ne s'agissait plus seulement d'assurer l'indépendance de la Belgique mais il fallait également faire face à une possible violation de la neutralité, avec l'invasion du territoire par un ou plusieurs belligérants. L'examen de cette contingence fit arriver à la conclusion que l'on devait construire des forts à Liège et à Namur, sans que ces forts signifient en aucune manière l'abandon de la concentration dans la place d'Anvers.

Le système de la défense nationale belge n'a donc pas changé, même si on l'a amplifié depuis lors, et Anvers conserve toute son importance antérieure. Et c'est ainsi que le général Brassine, à l'époque

ministre de la guerre, déclarait au sénat, le 4 avril 1894 :

« En somme, en fortifiant la Meuse, le gouvernement n'a voulu en aucun cas discréditer le système de défense adopté en 1859, sous l'emprise de préoccupations politiques entièrement différentes de celles d'aujourd'hui. Il a voulu se mettre à l'abri d'une nouvelle situation internationale avec les moyens que l'on considère les plus appropriés. La grande oeuvre de 1859 n'a donc pas été réprouvée mais a bien été purement modifiée et complétée pour répondre aux éventualités qu'aucun homme politique n'aurait pu prévoir il y a trente ans.

« Qu'il s'agisse de l'invasion, de la violation du territoire, Anvers, base d'opérations et de logistique pour l'armée belge en campagne continue à être le refuge du gouvernement, le bastion national, où, tant qu'il ne tombera pas au pouvoir de l'ennemi, se

maintiendront la gestion et l'indépendance du pays. »

Ce qui m'étonne, c'est que le gouvernement ne soit pas allé s'installer là-bas dès le début des hostilités, comme l'on dit, car le degré d'alarme de la population aurait été nettement moindre que ce qu'il sera s'il se retire maintenant que Bruxelles est évidemment menacée. On était sans doute trop confiant ou l'on a voulu, par erreur, retarder une panique inévitable, et qui s'intensifie au fur et à mesure que le temps passe ...

Mais, sans cela, les motifs d'inquiétude ne manquent pas. Par exemple, tous les journaux publient, en grands caractères, un avis, dont le ton hausse brusquement et est fort loin de tranquilliser. Cet avis, d'origine officielle sans doute, dit ceci : "*Le devoir des habitants non combattants : « Ne tirez pas ! » Nous conjurons les civils pour qu'ils*

s'abstiennent de tout acte d'hostilité. L'intervention à mains armées de personnes non enrôlées régulièrement ne peut avoir qu'un résultat : des représailles terribles contre elles, contre leurs parents, contre leurs voisins, contre toute une population. En exerçant ces représailles, les Allemands sont dans leur droit et ils ont déjà démontré, par ailleurs, qu'ils sont résolus à en user sans pitié, profitant de la moindre occasion. Les lois de la guerre sont formelles. Ne donnons pas de raison à l'ennemi, n'offrons aucun prétexte, aussi léger qu'il soit, à la féroce vindicte de la soldatesque allemande !"

Roberto J. Payró

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

PAYRO ; « . *Diario de un incomunicado. La guerra vista desde Bruselas (5)* », in LA NACION ; 22/11/1914.

PAYRO ; « . *Diario de un incomunicado. La guerra vista desde Bruselas (6)* », in LA NACION ; 23/11/1914.